

 INNOVEZ BIO	Réunion de lancement interne du projet INNOVEZ BIO	11 décembre 2015
--	---	---------------------

Rédaction : Céline Cresson, ITAB.

Présents : Elodie Betencourt, APCA. Valérie Le Toux, Diana Semaska, Alexandre Taillard, BCA. Florence Aillery, DGPE. Chahin Faiq, FNAB. Camille Dorioz, Marie-Catherine Schulz, FNE. Jean-Marc Meynard, INRA. Philippe Fleury, Audrey Vincent, ISARA-Lyon. Pascale Riccoboni, RRN. Vianney Le Pichon, Laurence Fontaine, Laetitia Fourrié et Céline Cresson, ITAB.

Excusés : Marc Tchamitchian, Mireille Navarrete, INRA.

1. Se connaître et échanger sur une culture commune autour de l'innovation

Un tour de table permet à chacun de se présenter et de partager un de ses loisirs favoris, ce qui nous permet de nous connaître autrement.

Nous retenons pour notre projet centré sur les groupes opérationnels, que l'innovation est à la fois un processus (de rupture ou incrémental) et une nouveauté technique/technologique, organisationnelle, sociale/sociétale ou systémique. Nous ferons des allers-retours entre la recherche et le terrain afin d'étoffer nos capacités à identifier ces innovations. L'enjeu de notre projet est d'étudier des groupes innovants et d'en tirer des méthodes et enseignements mais également d'accompagner la conception des groupes opérationnels à monter des projets PEI, pour une amplification des connaissances et un partage, une valorisation de ces connaissances et innovations. Nous veillerons à faire sortir de la marginalité des niches. Pour cela, nous travaillerons à plusieurs échelles, nous nous intéresserons aux innovations couplées de préférence, et à des groupes à différentes étapes de leur fonctionnement (des groupes qui démarrent aux groupes matures) afin de favoriser le développement de l'innovation en AB.

Voir les présentations de Céline (définitions de l'innovation) et Jean-Marc (application en R&D agricole) en annexe de ce document.

2. La démarche PEI

Les PEI : Pôles Européens pour l'Innovation sont un outil pour une agriculture productive et durable.

Il y a 2 politiques européennes qui participent à cette initiative :

- La politique de la recherche (DG recherche et DG Agri) : H2020 et le défi sociétal 2 (4 millions d'euros) pour des projets multi-acteurs (groupes opérationnels), des réseaux thématiques et des réseaux d'échanges et de connaissances.
- La politique du développement rural vise à favoriser le transfert de connaissances et l'innovation interactive pour créer de la valeur. Cette politique apporte une aide aux groupes opérationnels avec une obligation de diffuser les résultats via la plateforme PEI et l'Europe (format imposé). L'Europe finance la coopération, le transfert, les services et conseils, le matériel, l'assistance technique selon les régions à un taux maximum de 80%.

Les groupes opérationnels sont des groupes multi-acteurs (avec ou non un statut juridique, liés par une convention) avec un projet d'innovation concrète, en solution à un problème spécifique, avec des actions et des résultats, l'innovation doit être 100% ascendante, avec obligation de diffusion des résultats.

Il y a 27 PDR régionaux, qui pourront éventuellement publiés des AAP comme l'ont déjà fait les régions Rhône-Alpes, Bretagne, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Bourgogne et Pays-de-la-Loire.

Voir la présentation de Pascale Riccoboni (DGPE, RRN) en annexe de ce document et aussi les vidéos sur le site <http://www.reseaurural.fr/PEI/PEI>.

3. Plan d'action 2016

La réunion a permis de cadrer les contours du projet et de mieux le comprendre collectivement : **l'objectif du projet est de développer les niches BIO... de bousculer le régime dominant !**

Volet 0 : volet fonctionnel du projet

Le comité de pilotage sera un outil de prise de recul plutôt qu'un outil de pilotage.

La cellule d'animation (bureau) est en attente de partenaires ! ☺

Volet 1 : recenser les groupes innovants, donner à voir l'innovation et accompagner le montage de projets PEI

- créer une bibliothèque des innovations (Format MAAF à regarder) pour les diffuser à d'autres, les mettre en relation,
- faciliter l'existence de PEI BIO avec des meilleurs projets : faire émerger les groupes Bio et l'innovation
- gagner en compétences réciproques : conseil & accompagnement des agriculteurs, compréhension des attentes et des besoins, expertise de groupes projets,

Les groupes innovants que nous recherchons sont :

- des groupes qui proposent des innovations couplées en BIO
- dans lesquels le bio fait référence, c'est-à-dire soit des groupes qui comprennent des acteurs bio, soit des groupes qui travaillent sur une thématique Bio, ou encore des groupes qui pourraient développer un projet Bio.
- pour plus de conversions en AB, pour produire plus ou mieux en AB, pour la contribution du bio à la transition agroécologique ou encore parce que le bio peut être source de développement économique du territoire.
- Des groupes multi-acteurs avec un maximum de diversité des partenaires, ou ouverts au multi-partenariat, ou des groupes que le projet pourra permettre de nourrir avec les partenariats manquants via nos réseaux, avec une finalité qui concerne les consommateurs et afin que chacun se retrouve dans un des groupes suivis.
- des groupes qui pourront être à différentes étapes de fonctionnement : a/ des groupes ayant besoin de partenariat pour aller plus loin dans leur innovation ; b/ des groupes ayant besoin de démultiplier leur innovation/valoriser leurs résultats ; c/ des groupes mûrs pour analyse et caractérisation / recherche et qui peuvent inspirer d'autres.

Nous apporterons à ces groupes :

- des éléments de compréhension,
- une diffusion des connaissances, des outils,
- un réseau, un maillage territorial (nous ferons travailler des réseaux qui ne travaillent pas encore ensemble),
- des forces de proposition au niveau régional et national,
- une contribution à une vision des acteurs de l'AB sur les territoires,
- un accompagnement au montage de projets PEI*.

*L'accompagnement au montage de projets PEI se fera au travers d'une veille sur les AAP régionaux (avec le MAAF) et à la diffusion de ces informations, l'analyse de cas d'études (comprendre ce qui se passe, accompagner le changement) mais aussi un travail sur le fond des projets avec les groupes (choses non financées et plutôt nouvelles, chacun peut être partenaire en local) afin que les groupes se posent les questions sur l'ensemble des dimensions. Voir étudier d'autres possibilités de financement (Fondation de France, GIEE, etc...).

Volet 2 : Production de connaissances et de méthodes d'études sur la thématique de l'Innovation

Pour les groupes innovations matures, qui pourraient en inspirer d'autres, nous ne les évaluerons pas mais...

Nous caractériserons les innovations concernée pour mieux les diffuser : performances agronomiques, économiques, environnementales et sociales, indicateurs de durabilité, critères de satisfaction, facteurs et

conditions de réussite / répétabilité, facteurs personnels, individuels et collectifs et conditions d'adoption des innovations. Ces critères communs seront choisis en concertation avec les acteurs des groupes opérationnels.

Nous analyserons aussi les processus de ces groupes pour comprendre ce qui s'y passe et accompagner le changement : qu'est-ce qui a donné naissance à ces groupes? Outils et démarches de partage des connaissances utilisés? Questions posées à la recherche ? Points forts / points faibles? Clés de réussite ? Au travers d'échanges sur les modes de fonctionnement et la rédaction d'un guide méthodologique (ou autre forme de document).

Pour cela, nous nous baserons sur ce que l'on sait déjà sur ces groupes (RRN, existant) pour valoriser et partager ce qui existe, le proposer aux porteurs de projets.

Volet 3 : Essaimer et diffuser : volet opérationnel de valorisation des volets 1 et 2.

L'objectif est de donner à voir aux autres les avancées qu'on va faire dans le projet. Pour cela, nous veillerons prochainement à préparer un plan de valorisation et de communication.

Nous diffuserons les avancées du projet via les réseaux et sites internet de l'ensemble des partenaires et nous veillerons à communiquer au travers d'articles, de visites ou à diffuser via les événements régionaux (type JT), mais nous avons aussi, dès à présent, préparer nos outils de communication :

- logo et charte graphique,
- espace de travail collaboratif wiki : <http://itab-asso.net/innovezbio/wakka.php?wiki=PagePrincipale>

Nous envisageons donc :

- la création d'une **bibliothèque des innovations** et la mise en **réseau des groupes innovants** régionaux (qui pourrait se rencontrer lors de nos séminaires), dont on pourrait faire une cartographie (pour le rendre concret), et qui serait un super support à valoriser pour les projets H2020 (ou CASDAR ou fondation de France).
- l'organisation « régulière » (tous les 6 mois ? tous les ans ?) de séminaires **Innovez Bio (journées de l'innovation en AB)** avec pour objectif d'essaimer sur la thématique de l'innovation en AB et « attirer » donc repérer de nouveaux groupes innovants. Le format de ces journées pourrait comprendre une partie « informative/formatrice » pour essaimer la culture de l'innovation AB (type école chercheurs ? cf. diapos de Céline et Jean-Marc) ou faire de la pédagogie sur le dispositif des AàP PEI. Et une deuxième partie plus participative (méthode ad hoc à trouver) pour permettre aux gens de présenter leur groupe, d'échanger, de remonter leurs questions de recherche, ... A coupler éventuellement avec des « voyage d'étude » ou de découvertes d'un groupe innovant local (à réfléchir avec les réseaux ruraux régionaux ?). Ces journées seraient largement ouvertes à d'autres (clusters, pôles, CEA, etc.)

A FAIRE d'ici début janvier :

- compléter le tableau du programme 2016 pour vous inscrire aux actions auxquelles vous souhaitez participer sur le temps imparti au projet,
- signaler les invitations qui pourraient être faites pour le comité de pilotage,
- faire savoir si vous voulez faire partie de la cellule d'animation du projet,
- compléter le sondage pour la prochaine réunion (téléphonique) de l'équipe projet INNOVEZ BIO : <http://doodle.com/poll/uyfacqzq9pwcwn6>

Le projet INNOVEZ BIO bénéficie des financements

